

Document également publié sur le site du Collège

<http://www.ac-nice.fr/gapeau/site>

Rubrique « voyages et sorties » - MAPA

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur:

Collège Vallée Du Gapeau

147 rue de la République

83210 Solliès-Pont

Tél : 04 98 01 80 90

Fax : 04 98 01 80 91

Courriel : 0830831c@ac-nice.fr

Objet du marché : voyage en Allemagne : Freiburg et Forêt Noire

Type d'avis: Avis d'appel public à concurrence

Type de procédure: Procédure adaptée

Catégorie: Service

Date et heure limite de dépôt de l'offre : Les offres devront être déposées au plus tard le 22/11/2018 à 12h00 sur la plateforme de la AJI.

Personne chargée du dossier : Mme Michelizza-Rieuvonet, Gestionnaire .

mail : gestionnaire.0830831c@ac-nice.fr

Personne à contacter sur le déroulement du voyage et les activités proposées : Mme Noorenberghe Nathalie

mail : nathalie.noorenberghe@ac-nice.fr

MARCHES PUBLICS

REGLEMENT DE LA CONSULTATION :

I Ë Type de marché : Marché de Services - Procédure adaptée (Art.28 du CMP)

II Ë Organisme qui passe le marché :

Mr Grisoni, Principal

Collège Vallée Du Gapeau

147 rue de la République

83210 Solliès-Pont

III È Objet du marché : Transport/ hébergement/ visites - **voyage en Allemagne :
Freiburg et Forêt Noire**

IV È Caractéristiques principales : voir le descriptif annexé au présent règlement.

NB : sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.

V È a) Les offres seront présentées :

- Sous la forme de devis détaillés (avec le coût du transport et de l'hébergement, le coût détaillé des visites, repas supplémentaires), selon le descriptif des besoins fourni en annexe, accompagnés de la description des services associés;
- Elles indiqueront les conditions de annulation et de permutation des personnes participant au voyage;
- Elles seront exprimées en euros hors taxes et toutes taxes comprises;
- Les candidats préciseront en outre les conditions particulières de report ou de annulation en cas de décision ministérielle française d'interdiction des voyages scolaires à l'étranger pendant la période prévue.
- La proposition devra prévoir l'assurance annulation individuelle et pour l'ensemble du groupe.

b) Règlement :

- La commande deviendra effective à réception, en retour, du formulaire « bon de commande » de l'établissement,
- Le titulaire pourra recevoir une avance de 70 % du montant du voyage, le solde intervenant après service fait;
- Les règlements se font par mandats administratifs.

VI È Conditions de participation :

Les candidats produiront à l'appui de leur candidature :

- la copie du ou des jugements prononcés s'ils sont en redressement judiciaire ;
- une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'ils ne rentrent dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics (ou DC5) ;
- Justificatifs des obligations fiscales et sociales (fournir les pièces mentionnées aux articles R324-4 ou R324-7 du code du travail) (ou DC6 et DC7) ;

VII È Remise des propositions.

Les propositions seront déposées sur le site de l'AJI
au plus tard le 22/11/2018, 12h00

VIII È Critères de choix

Les offres seront jugées selon les critères suivants :

- conditions de report et de annulation : 10%
- qualités techniques (correspondance entre l'offre et les prestations demandées) et services associés : 50%

- prix : 40%

En cas de note équivalente, c'est l'offre la moins-disante qui sera retenue.

Descriptif du projet de voyage

- **Dates : départ lundi 13/05/2019 retour le samedi 18/05/2019 dans la matinée**
- Les besoins sont pour un groupe de **48 élèves et 4 accompagnateurs (payants)**
- Le transport se fait en autocar
- L'autocar, selon le respect strict de la réglementation en vigueur, restera à la disposition du groupe pendant toute la durée du séjour, pour les visites prévues dans le programme.
- Le candidat précisera les principales caractéristiques de confort et de sécurité (ceintures) de l'autocar, le nombre de places et indiquera la zone géographique d'hébergement des élèves.
- L'hébergement se fera en famille d'accueil.
- L'alimentation devra être prise en charge du dîner du lundi jusqu'au panier repas du vendredi midi. Vendredi soir repas libre, et samedi matin petit-déjeuner libre.
- Le programme demandé est décrit ci-dessous.

Renseignements complémentaires : Mme Noorenberghe Nathalie

nathalie.noorenberghe@ac-nice.fr

Détail des prestations souhaitées et programme détaillé du séjour

Programme :

Jour 1 Lundi 13 mai 2019

Départ du Collège Vallée Du Gapeau dans la matinée

Arrivée en soirée : Installation, dîner et nuit.

Jour 2 Mardi 14 mai 2019 Freiburg,

Départ avec un panier repas pour le déjeuner.

Matin, **visite guidée du centre-ville** : sa cathédrale, la Münsterplatz.

Montée à pied à la **tour de la cathédrale** pour admirer la ville.

Après-midi, montée au Schlossberg avec le **téléphérique** pour une découverte libre du parc.

Dîner et nuit en famille.

Jour 3 Mercredi 15 mai 2019 Traditions et nature

Départ avec un panier repas pour le déjeuner.

Matin, visite libre d'une **soufflerie de verre**.

Après-midi, **visite libre des chutes** de la rivière Gutach.

Promenade libre dans la ville

visite libre du **musée de la Forêt Noire**,

Dîner et nuit

Jour 4 Jeudi 16 mai 2019 Green Freiburg

Départ avec un panier repas pour le déjeuner.

Matin, **visite guidée sur la production d'énergie en Forêt Noire**

Après-midi : visite d'une éolienne (intérieur), d'un village éco-indépendant, d'une installation photovoltaïque

Après-midi, atelier pédagogique pour la confection et dégustation du **gâteau Forêt Noire**.

Dîner et nuit en famille.

Jour 5 Vendredi 17 mai 2019 Europa park

Départ avec un panier repas pour le déjeuner.

Journée dans le parc
Dîner libre
Soirée : départ vers la France et route de nuit.

Jour 6 Samedi 18 mai 2019 Retour

Arrivée dans la matinée.

Les devis et factures incluront :

- Le transport en autocar de Solliès-Pont jusqu'à Freiburg
- Les frais de parking
- L'hébergement famille : 4 nuits en pension complète (du lundi soir au jeudi soir inclus)
- L'assurance annulation / rapatriement individuelle et pour le groupe complet
- Les visites payantes inscrites au programme
- Tout supplément éventuel du prestataire en fonction des dates, du lieu d'hébergement ou autre
-

Visites :

L'intégralité des visites et ateliers (gratuits ou payants) devront être réservés et le prix inclus dans l'offre, sans régie d'avance pour le professeur.

Le programme des visites pourra faire l'objet de légères modifications ou de permutations en accord entre le responsable enseignant et le prestataire.

Le responsable enseignant pourra annuler l'une des visites payantes si le coût total des visites s'avère trop élevé.

Le Principal

Le candidat

Vincent Grisoni